

Le 22 février 2019

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : CÉLÉBRONS TOUTES LES FEMMES POUR LEUR APPORT PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR À LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars 2019, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a produit une affiche qui souligne le 100^e anniversaire de la grève générale de Winnipeg et qui rend hommage à toutes les femmes ayant aidé le mouvement syndical canadien à se tailler une place au début du XX^e siècle et à celles qui continuent de se battre aujourd'hui.

En 1919, des milliers de soldats démobilisés rentrent au pays après la Première Guerre mondiale, alors que les usines de fabrication de matériel de guerre ferment leurs portes. Le chômage grimpe en flèche, et les employeurs se servent de l'augmentation soudaine du bassin de main-d'œuvre pour maintenir les salaires à un bas niveau.

Le 1^{er} mai 1919, les divers syndicats qui représentent les travailleurs de la métallurgie et des métiers de la construction à Winnipeg font la grève pour obtenir le droit de former un syndicat général, ce qui renforcerait leurs droits de négociation collective.

Deux semaines plus tard, sous la gouverne des téléphonistes (emploi occupé par des femmes), les dirigeants syndicaux d'autres syndicats, par solidarité avec les métallurgistes et les travailleurs de la construction, proposent une grève générale. Environ 30 000 travailleuses et travailleurs descendent dans la rue. Environ 10 % sont des femmes. Elles proviennent surtout de boulangeries commerciales, de confiseries et d'usines de confection de vêtements. Ces femmes ont des revendications qui leur sont propres. Elles exigent notamment un salaire égal pour un travail d'égale valeur.



Jan Simpson
1^{er} Vice-présidente nationale

Au cours des 100 dernières années, les travailleuses ont remporté de grandes victoires, mais encore aujourd'hui elles sont souvent moins bien rémunérées que leurs collègues masculins, même si elles font exactement le même travail. C'était le cas à Postes Canada jusqu'à tout récemment.

L'an dernier, les factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) à Postes Canada, dont près des deux tiers sont des femmes, ont remporté une longue bataille en faveur de l'équité salariale. Une arbitre a statué que les FFRS effectuaient un travail de valeur égale aux factrices et facteurs urbains, et qu'il existait un écart salarial. Les FFRS gagnaient alors environ 28 % de moins l'heure que les factrices et facteurs urbains, dont la majorité sont des hommes.

En janvier 2019, après de nombreuses années de lutte, les FFRS ont vu leurs efforts récompensés de manière très concrète : une augmentation de leur chèque de paie.

La décision sur l'équité salariale a été un grand pas en avant pour les femmes, mais la lutte n'est pas terminée tant que les travailleuses n'auront pas atteint la pleine égalité. Cette revendication est au cœur de nos négociations collectives et nous n'arrêterons pas de lutter tant que nous n'aurons pas atteint l'égalité pour tous et toutes!

Cette année, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, nous sommes solidaires de nos consœurs partout dans le monde et, tout comme à Winnipeg en 1919, nous nous engageons à poursuivre le combat jusqu'à l'atteinte de l'égalité pour tous et toutes.



Bev Collins
Secrétaire-trésorière nationale

